ASPRO asbl

Association luxembourgeoise des Professionnels
du Spectacle Vivant

Assemblée générale 2020

31.03.2021 en visioconférence

Ordre du jour

1. Mot de la présidente
2. Présentation du rapport d'activité 2020
3. Présentation des activités pour l'année 2021
4. Présentation du bilan financier 2020
5. Rapport des réviseures de caisse
6. Approbation des comptes de 2020 et décharge de la trésorière
7. Approbation du budget 2021
8. Nomination de deux réviseur.e.s de caisse
9. Décharge du conseil d'administration
10. Election du nouveau conseil d'administration 15 sièges
11. Election du/de la président.e, du/de la vice-président.e, du/de la secrétaire et du/de la trésorier.ière par le conseil d'administration
12. Divers : assurances
13. Échange et discussions

1. Mot de la présidente

Peggy Wurth souhaite la bienvenue à tou.te.s et présente l'ordre du jour qui est approuvé par l'assemblée générale. Peggy précise qu'il s'agit de son dernier mot de la présidente puisqu'elle va quitter ce poste aujourd'hui. C'était un grand plaisir pour elle d'avoir été la présidente d'ASPRO pendant 4 ans. Elle revient sur le fait que l'année que nous venons de traverser a été une année tout à fait particulière puisqu'en mars 2020 le monde s'est arrêté d'un coup sans que l'on sache comment il allait reprendre. A posteriori on peut dire que c'était une période intéressante au niveau de la créativité : les artistes n'ont jamais arrêté d'être artistes, nos membres ont continué à travailler, à inventer de nouvelles choses en ces temps bizarres, chacun.e à sa manière.
Peggy insiste sur le fait que le CA d'ASPRO a beaucoup travaillé, not. sur des sujets pour lesquels auparavant il n'y a jamais eu assez de temps. Un grand travail a pu être réalisé sur les recommandations tarifaires et le CA a consulté une avocate pour établir un contrat type. Peggy profite de l'occasion pour remercier le CA pour l'énorme travail qui a été effectué en 2020.
Un autre effet positif de la crise a été la création de l'ULASC : toutes les associations des professionnel.le.s du secteur se sont regroupées pour échanger et approcher le Ministère ensemble. Ce travail continue puisque de nombreux sujets intéressent toutes ces associations, not. la refonte de la loi sur l'intermittence.
Encore une conséquence positive de la crise sanitaire a été la réflexion commune sur l'avenir du théâtre et sur notre façon de travailler. ASPRO a organisé en novembre 2020 un Think Tank pour réfléchir sur la durabilité au sens large, sur de nouvelles manières de créer et aussi sur le renouvellement et le développement du public.
Et finalement Peggy revient sur les recommandations tarifaires qu'ASPRO a publiées le 29 mars 2021. Nous avons eu des échos encourageants de nos membres, mais il n'y a pas encore eu de réaction de la part des producteurs. En tout cas, nous sommes prêt.e.s à défendre les tarifs que nous avons établis.
Peggy conclut en remerciant tout le monde, toutes les personnes qu'elle a rencontrées dans les différents comités et groupes de travail qui l'ont aidée à comprendre les différents points de vue de notre secteur du spectacle vivant. Elle tient aussi à rester engagée au sein d'ASPRO au niveau des différents groupes de travail.

Pour le détail, cf. le Rapport d'activité en annexe.

2. Présentation du rapport d'activité 2020

Peggy Wurth, Nora Koenig, Claire Wagener et Jill Christophe présentent les activités d'ASPRO en 2020.

Cf. le Rapport d'activité en annexe.

3. Présentation des activités pour l'année 2021

La première grande action qui déjà eu lieu, c'est la publication des Recommandations tarifaires le 29.03.2021.
ASPRO travaille sur la production d'une vidéo ludique sur la problématique des contrats.
ASPRO continue sa participation dans des groupes de travail inter-associatifs, not. au sein de la Theater Federatioun, sur divers sujets : les droits d'auteur, l'écoresponsabilité et la durabilité ainsi qu'un nouveau groupe de travail sur la sécurité sur le plateau. Ce groupe de travail a été initié par ASPRO, même si ce n'est pas notre domaine de compétence. Nous avons constaté de nombreuses zones grises au niveau de la sécurité et des assurances sur les plateaux de théâtres puisqu'il n'existe pas de réglementation nationale à ce sujet (contrairement à l'étranger). Les membres d'ASPRO peuvent faire partie de ce groupe de travail, mais c'est surtout intéressant pour les responsables techniques des différentes structures.
ASPRO continue au sein de l'ULASC de participer à la refonte de la loi du 14 décembre 2014 sur les intermittent.e.s et artistes professionnel.le.s indépendant.e.s.
Un nouveau groupe de travail est en train de se créer avec l'AAPL et ASSITEJ au sujet de Kulturama en vue de l'amélioration de ce système.
Un autre groupe de travail interne à ASPRO va être créé pour la présence d'ASPRO sur les réseaux sociaux (où pour l'instant elle n'est pas encore active).

4. Présentation du bilan financier 2020

La trésorière Ela Baumann présente le bilan du 31.12.2020 avec un actif circulant de 25.148,94€ et un passif composé de 24.563,94€ de capitaux propres (résultat reportés et résultat de l'exercice) et de 585€ de dettes. Ela montre ensuite le compte de profits et pertes du 01.01.2020 au 31.12.2020 avec des charges de 36.475,00€ et un bénéfice de l'exercice de 3.663,30€ ainsi que des produits de 36.475,00€ (composé de la convention du Ministère de la Culture et des cotisations des membres).
C'est la première fois que le bilan a été réalisé par une fiduciaire.

5. Rapport des réviseurs de caisse

Les réviseures de caisse Betsy Dentzer et Martine Conzemius ont contrôlé la comptabilité de l'association et n'ont pas constaté d'irrégularité.

6. Approbation des comptes de 2020 et décharge de la trésorière

Les réviseures proposent à l'assemblée réunie de donner la décharge à la trésorière. Les comptes sont approuvés et la décharge donnée à Ela Baumann.

7. Approbation du budget 2021

Ela Baumann présente le budget pour 2021 avec un total de 55.000€ de dépenses et de recettes. Elle explique qu'ASPRO a décidé de rémunérer le temps passé par les membres du CA dans les groupes de travail, comités et commissions à hauteur de 20€ HTVA de l'heure. Les réunions du CA ne sont pas rémunérées. En 2021, le poste communication est assez élevé avec 6.000€ réservés pour des actions de sensibilisation dont la vidéo au sujet du contrat type. Dans la catégorie des frais divers, le poste le plus important est celui de conseil pour la consultation d'avocats ou d'experts.
Au niveau des recettes, un report de 16.900€ de la convention de 2020 est à noter qui vient s'ajouter à la convention annuelle d'ASPRO de 37.500€. Et évidemment les cotisations des membres ainsi que des dons occasionnels.
Le budget 2021 est approuvé par l'assemblée générale.

8. Nomination de deux réviseures de caisse

Martine Conzemius n'aimerait pas prolonger son mandat en 2021. Betsy Dentzer accepte de continuer son mandat en 2021 et est rejointe par Julie Kieffer.

9. Décharge du conseil d'administration

L'assemblée accorde la décharge au conseil d'administration de 2020, composé de 13 membres.

10. Élection du nouveau conseil d'administration

Deux membres ne souhaitent plus faire partie du conseil d'administration de 2021. Peggy Wurth remercie Piera Jovic et Anouk Schiltz pour leur engagement en 2020.

15 personnes se portent candidates pour le nouveau conseil d'administration et sont élues par l'assemblée : Ela Baumann, Jean Bermes, Gianfranco Celestino, Jill Christophe, Frédérique Colling, Nora Koenig, Annick Pütz, Rita Reis, Konstantin Rommelfangen, Anne Simon, Clio Van Aerde, Claire Wagener, Dagmar Weitze, Peggy Wurth, Giovanni Zazerra.

11. Election du/de la président.e, du/de la vice-président.e, du/de la secrétaire et du/de la trésorièr.e par le conseil d'administration

Le nouveau conseil d'administration se retire pour l'élection des postes officiels et revient avec la distribution suivante :
Présidente : Nora Koenig
Vice-présidente : Claire Wagener
Trésorière : Ela Baumann
Secrétaire : Jill Christophe

Représentant.e.s au CA de la Theater Federatioun : Jill Christophe, Konstantin Rommelfangen

Nora Koenig, la nouvelle présidente, remercie chaleureusement Peggy Wurth pour son engagement et son endurance au cours des quatre dernières années et lui montre un bouquet de fleurs et une bouteille qui lui seront livrés le lendemain. Elle exprime également sa reconnaissance pour la décision de Peggy de rester au CA. Nora précise qu'elle envisage sa présidence pour la durée d'un an parce qu'elle veut continuer le travail de Peggy, mais elle souhaiterait qu'un renouvellement intervienne au sein d'ASPRO, que de plus en plus de nouveaux membres rejoignent l'association et le CA. Elle remercie les membres sortantes, Anouk et Piera et revient brièvement sur la période du confinement qui a permis au CA d'ASPRO de tisser des liens encore plus forts à travers de réunions virtuelles nombreuses et intenses. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux.elles membres du CA : Clio, Dagmar, Konstantin et Rita. Nora évoque aussi son désir de créer une représentation collective d'ASPRO, de mettre l'accent sur toute l'équipe.

12. Divers

Assurances

Jill Christophe présente les deux types d'assurances qu'ASPRO propose dès 2021 en collaboration avec ACTORS.LU :

1) **une responsabilité civile exploitation de 20€ par année** (Le Foyer) qui couvre toutes les situations professionnelles et assure les dommages causés à des tiers dans l'exercice de la profession. Tous les métiers représentés par ASPRO sont assurés, dans tous leurs aspects et domaines *(Note a posteriori : les cours de théâtre ou de danse sont également couverts).* Attention aux membres d'ACTORS.LU : en payant leur cotisation, elles/ils bénéficient automatiquement de cette RC exploitation.
   Un exemple de dommage couvert : vous détruisez involontairement un projecteur pendant une répétition dans un théâtre provoquant un grave court-circuit dans tout le bâtiment. Le projecteur ainsi

que les conséquences de sa destruction sont pris en charge par l'assurance.

2) **une assurance individuelle accidents de 130€ par année** (CHUBB) qui couvre tous les accidents professionnels et privés dans le monde entier. Cette assurance va beaucoup plus loin que l'assurance accident du CCSS.
   Quelques exemples de prises en charge : vous avez un accident dans un endroit difficilement accessible et vous nécessitez un rapatriement par hélicoptère. Les frais liés au rapatriement sont entièrement pris en charge. Vous avez besoin de liquidités pour payer votre séjour à l'hôpital à l'étranger, l'assurance vous envoie une avance. Vous avez besoin d'une personne pour venir vous aider au lieu où vous avez subi votre accident. Les frais de déplacement et de séjour de cette personne sont pris en charge. En cas de vol ou de perte de vos bagages qui contenaient des accessoires, l'assurance couvre les frais liés au rachat ou à la nouvelle fabrication de ces accessoires. En cas d'invalidité permanente, l'assurance verse une prime unique de 100.000€, indépendamment de la pension d'invalidité versée par la Caisse nationale de santé ou toute autre prime ou pension d'invalidité.

ASPRO et ACTORS.LU proposent ces deux assurances à l'ensemble de leurs membres via le courtier en assurances ALLIA. Du fait de cette mutualisation, les prix obtenus sont beaucoup plus intéressants que pour des client.e.s individuel.le.s et les deux associations s'engagent à prendre en charge le solde restant pour proposer à ses membres des prix ronds.
Pour plus de détails, se référer aux ASPRO NEWS du 22.02.201 ou du 02.04.2021. En cas de doutes ou de questions, veuillez contacter ASPRO : info@aspro.lu.

Cotisation 2021

Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation pour 2021, il est grand temps ! Faites un virement de 25€ sur le compte d'ASPRO avec la mention « cotisation 2021 » :
IBAN : LU92 0030 4695 5209 0000
BIC : BGLLLULL
Titulaire : ASPRO asbl

13. Échange

Recommandations tarifaires

Gianfranco Celestino nous fait part d'échos de la part d'une membre d'ASPRO au sujet des recommandations tarifaires concernant le risque de conséquences contreproductives.
Jill Christophe propose de réactiver le groupe de travail des recommandations tarifaires et de collecter les retours des membres et des producteurs. Peggy Wurth insiste sur le fait que les recommandations peuvent évoluer.

Nora Koenig propose de faire une réunion zoom de sensibilisation pour réagir aux commentaires et aux questionnements de nos membres.
Annick Pütz a l'idée de répondre à toutes ces questions par écrit et de les regrouper dans un document.
Il est aussi question de la Theater Federatioun qui a été au courant depuis au moins trois ans qu'ASPRO travaille sur ce sujet. Avec ses Recommandations tarifaires, ASPRO a créé maintenant une base de discussion pour pouvoir avancer ensemble.
Dagmar Weitze a été très impressionnée par l'égalité des tarifs de presque tous les métiers. C'est un système juste qui valorise tous les métiers et qui ne crée pas de hiérarchies comme c'est si souvent le cas en pratique. Peggy rapporte la réaction d'une journaliste à ce sujet qui a questionné ce système égalitaire qui fait qu'un.e metteur.e en scène gagne autant par jour qu'un.e coiffeur.euse. Nora rajoute qu'ASPRO n'a pas vocation de juger si un métier vaut plus qu'un autre, ASPRO les représente tous au même niveau. Si quelqu'un n'est pas d'accord avec cette approche, à lui/elle de démontrer pourquoi un métier devrait être mieux rémunéré.
C'est l'occasion de mettre de nombreux sujets sur la table de discussion qui ont jusqu'à présent été communément admis, comme par exemple le fait que les spectacles jeune public sont moins bien payés que les spectacles pour adultes.

Collaboration avec les producteurs
Dans sa nouvelle fonction de représentant d'ASPRO au CA de la Theater Federatioun Konstantin Rommelfangen parle de la nécessité de travailler ensemble avec les producteurs puisque nous sommes dépendant.e.s les un.e.s des autres et nous aurions beaucoup plus à gagner en collaborant qu'en nous opposant. Il insiste aussi sur le fait que les théâtres et structures culturelles fonctionnent grâce à de l'argent public. S'il faut augmenter les subventions pour assurer le bon fonctionnement et pousser plus loin la professionnalisation du secteur, tou.te.s les acteur.rice.s (les professionnel.le.s individuel.le.s et les structures) pourront s'adresser ensemble au Ministère de la Culture et aux communes. Un autre sujet qui lui tient à cœur est la diversification de notre secteur, de nous ouvrir aussi à des personnes issues de l'immigration ou de couches sociales moins favorisées.
Tammy Reichling rappelle que de nombreuses personnes de l'assemblée ne sont pas uniquement membres d'ASPRO, mais également représentant.e.s de compagnies et qu'en tant que tel.le.s ils/elles travaillent en faveur des artistes. Peggy explique que l'entente entre artistes et compagnies a toujours été bonne et qu'en général les producteurs qui posent le plus de problèmes à nos membres sont ceux avec le plus de subventions.
Claire Wagener évoque la création d'un nouveau Collège au sein de la Theater Federatioun qui regroupera uniquement les compagnies. Les problématiques et intérêts de ce collège rejoindront étroitement ceux d'ASPRO et nous aurons alors de fait une autre personne défendant nos points de vue au CA de la Theater Federatioun.

Groupe de travail « Durabilité… »
Luisa Bevilacqua demande si le groupe de travail qui réfléchit autour du développement des publics est encore ouvert. Peggy explique qu'ASPRO a fusionné son Think Tank à ce sujet avec le groupe de travail déjà existant de la Theater Federatioun « Écoresponsabilité et durabilité ». Probablement ce groupe sera scindé en deux, Peggy et Stéphane Roussel (qui en est le responsable) sont en train de réfléchir au meilleur fonctionnement possible. ASPRO va faire un appel officiel dès que la suite du groupe sera claire. Luisa aimerait partager ses réflexions et ses questions avec d'autres personnes et serait intéressée à rejoindre ce groupe de travail. Peggy explique qu'une première conséquence de ce groupe de travail (aspect écoresponsabilité) est la création d'un stock (« Fundus ») digital organisé par la Theater Federatioun : une plateforme sera créée où les membres de la Theater Federatioun mettent à disposition des costumes, du matériel scénographique et du matériel lumières accessibles à la location, à l'emprunt ou gratuitement. Ce serait une version test en vue d'un fonds physique qui permettrait aussi d'argumenter auprès du Ministère de la Culture afin d'obtenir des financements.

Association luxembourgeoise des Professionnels du Spectacle Vivant

ASPRO

Rapport d'activité

2020

ASPRO est une ASBL créée afin de regrouper et représenter les professionnel.le.s du spectacle vivant.

Elle a pour but de faciliter le contact et l'échange entre ses membres, et d'améliorer leur statut et leurs conditions de travail.

L'association est composée de membres actif.ve.s qui exercent leur activité professionnelle principale, en tant qu'indépendant.e.s ou à leur propre compte, dans le secteur du spectacle vivant, que ce soit sur ou derrière la scène.

Membres du Conseil d'administration 2020

Ela Baumann, trésorière
Jean Bermes, vice-président
Gianfranco Celestino
Jill Christophe, secrétaire
Frédérique Colling
Piera Jovic
Nora Koenig
Annick Pütz
Anouk Schiltz
Anne Simon
Claire Wagener
Peggy Wurth, présidente
Giovanni Zazzera

Administration d'ASPRO : Jill Christophe

ASPRO
12, rue du Puits
L-2355 Luxembourg

www.aspro.lu
info@aspro.lu

ASPRO est une association sans but lucratif qui a pour vocation de réunir les professionnel.le.s indépendant.e.s exerçant les différents métiers du **SPECTACLE VIVANT**, d'agir légitimement en leur nom et de défendre d'une seule voix leurs intérêts communs, à la fois devant les décideurs publics, les représentants de la profession et dans les médias.

ASPRO a été crée en avril 2017. Depuis, elle a travaillé à sortir de leur isolement relatif grand nombre de professionnel.le.s des différents métiers en les incitant au dialogue. Elles/Ils ont débattu et échangé sur les difficultés auxquelles elles/ils sont confronté.e.s dans leurs métiers respectifs. Ensembles elles/ils ont relevé les problèmes et difficultés de leur réalité professionnelle, ce qui a permis de constituer une liste de chantiers auxquels l'ASPRO s'attaque urgemment. Les membres d'ASPRO ont également commencé à réfléchir aux défis futurs afin d'inciter à des changements au niveau du fonctionnement même de la création dans le secteur spectacle vivant.

En tant que membre de la Theater Federatioun, **ASPRO** rapporte les problèmes et manquements aux dirigeant.e.s des théâtres, centres culturels, compagnies et autres partenaires.

En tant que membre de l'ULASC (Union luxembourgeoise des associations du secteur culturel), **ASPRO** œuvre ensemble avec les autres associations pour l'amélioration des conditions de travail des professionnel.le.s du secteur culturel.

En 2020, **ASPRO** s'est consacrée en priorité aux chantiers suivants :

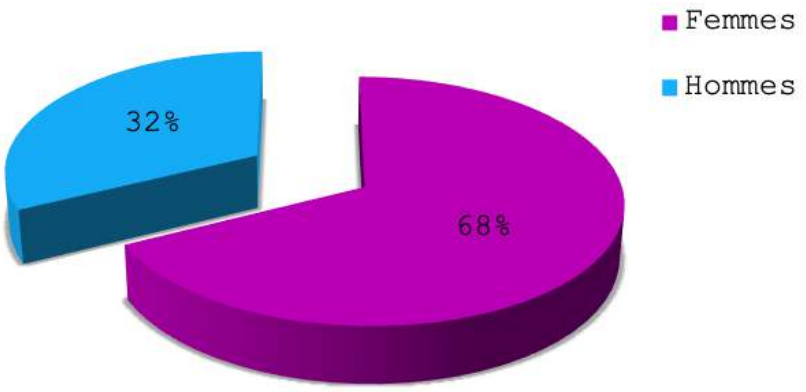
- L'élaboration de recommandations tarifaires
- Les droits d'auteur
- L'élaboration d'un contrat type
- Les assurances
- La réflexion autour de nouvelles formes de production et de création

Après son ***Glossaire des Métiers du Spectacle Vivant au Luxembourg,*** **ASPRO** est fière de présenter au début de l'année 2021 le résultat de longues recherches, discussions, questionnements et échanges entamés en 2019, poursuivis et finalisés en 2020 : les ***Recommandations tarifaires.***

Membres d'ASPRO 2020

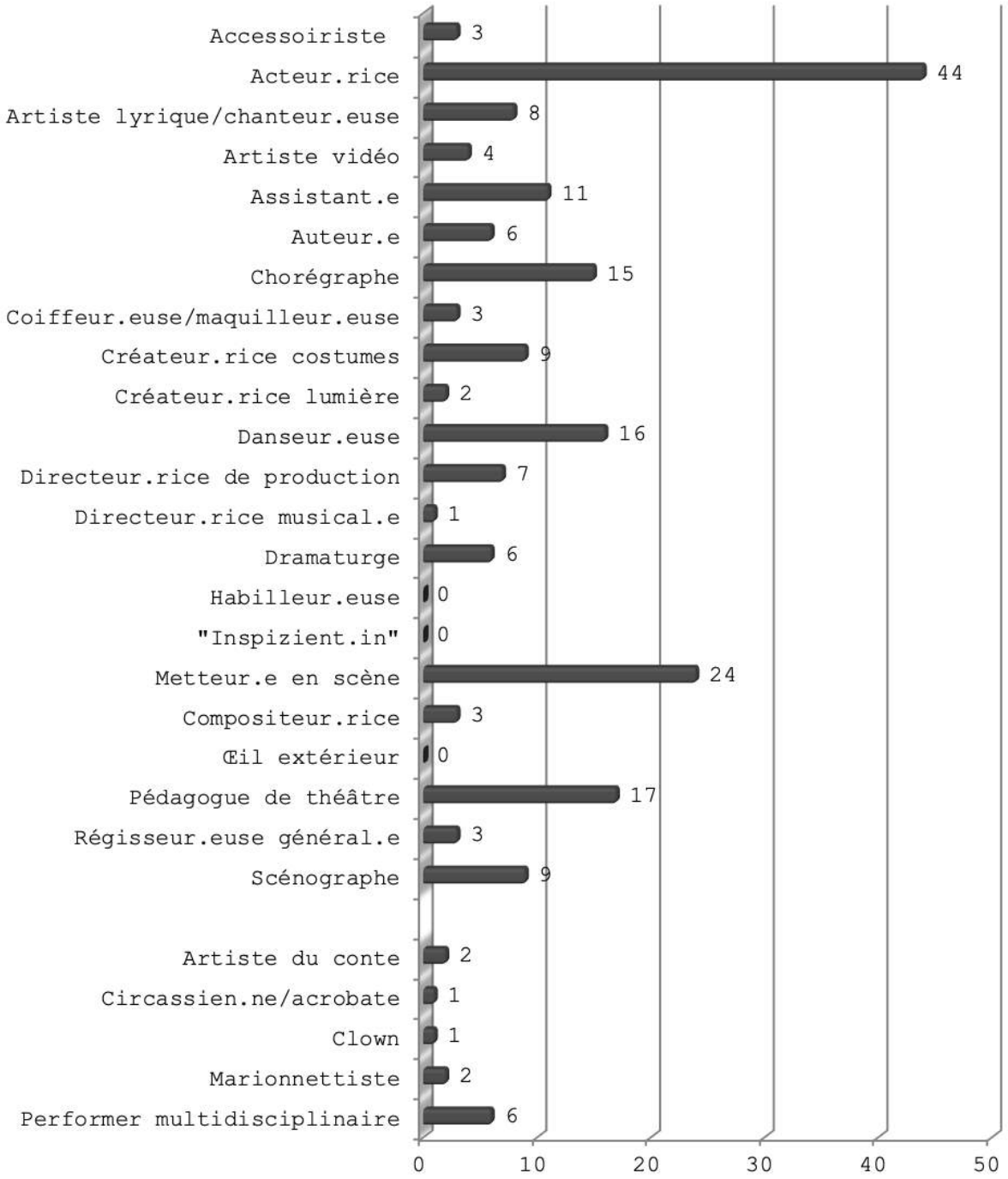
Conditions d'admission : peuvent devenir membre d'ASPRO toutes les personnes qui exercent en tant qu'occupation principale un métier du spectacle vivant à titre d'indépendant.e.

Membres affilié.e.s en 2020 : 102





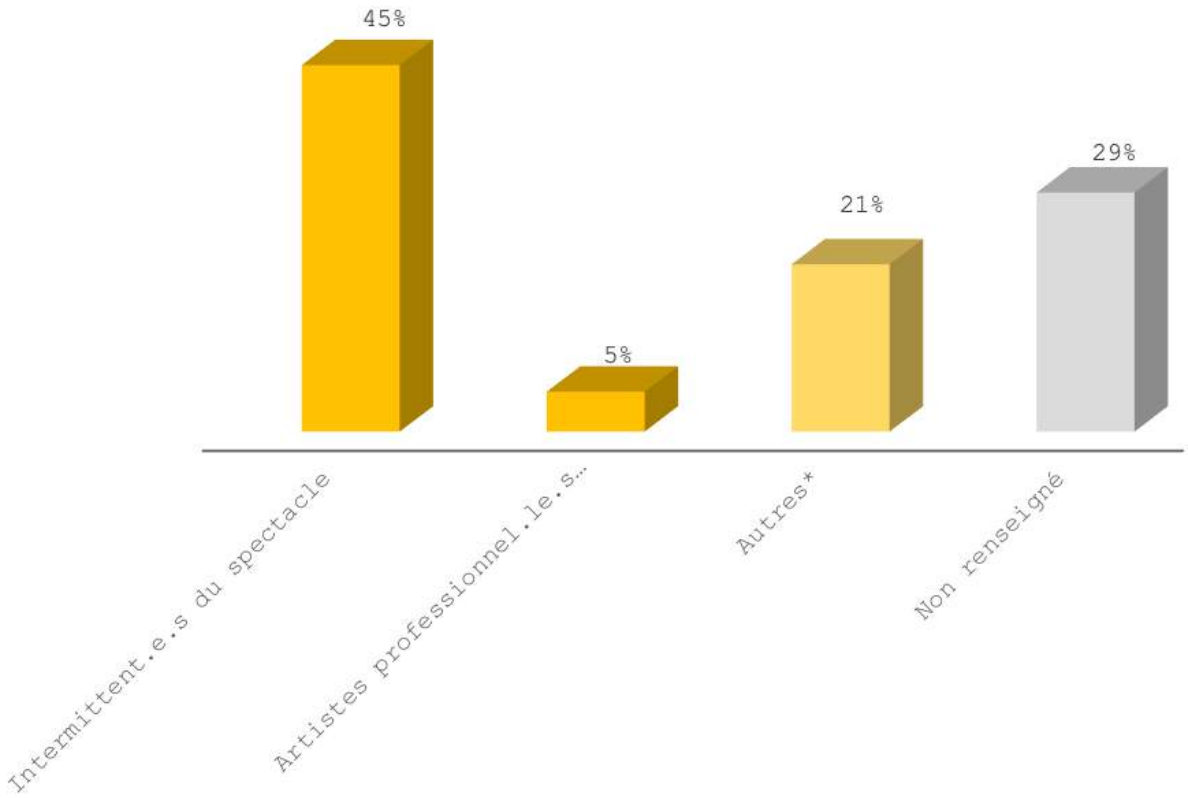
Membres d'ASPRO 2020



En 2020 ASPRO représente des professionnel.le.s du spectacle vivant ayant 27 métiers différents (22 métiers sont présentés dans le Glossaire, les autres métiers y feront leur entrée prochainement). La majorité des membres de l'ASPRO exerce plusieurs métiers en parallèle : p. ex. les danseur.euse.s et chorégraphes ; les créateur.rice.s costumes et scénographes, les metteur.e.s en scène et acteur.rice.s...

Membres d'ASPRO 2020

Beaucoup de professionnel.le.s du spectacle vivant représenté.e.s par ASPRO bénéficient des mesures sociales proposées dans le cadre de la loi du 19 décembre 2014 : la grande majorité (46 personnes) en tant qu'intermittent.e.s du spectacle, 5 personnes en tant qu'artistes professionnel.le.s indépendant.e.s. 21 membres ne profitent pas de ces mesures: dans cette catégorie (Autres*) se retrouvent des travailleur.euse.s intellectuel.le.s indépendant.e.s résidant au Luxembourg et des personnes résidant à l'étranger ayant ou non le statut d'intermittent.e dans un autre pays (France, Suisse…). Malheureusement 30 personnes n'ont pas répondu aux sondages internes d'ASPRO.



Mot de la présidente

Lëtzebuerg, de 29 Mäerz 2021

Et ass elo schonn iwwert ee Joer datt d'Welt an domat och eis Lëtzebuerger Zeen vum Live Spektakel richteg gerëselt gouf an zënterhier net méi sou funktionéiert wéi déi laang Zäit virdrun.

Et war wéi wann op eemol d'Welt géing stoe bleiwen.

All Prouwen, Virstellungen a Concerte wou oft scho méi wéi méintelaang dru geschafft gi war, waren einfach esou vun engem Moment op deen aneren annuléiert a kee wosst wéi et sollt weidergoen.

An dëser éischter Zäit wou d'Welt wéi an een Dornröschenschlof verzaubert geschéngt huet, ass awer ganz vill hannert den Diere geschitt.

D'Artisten an d'Theaterschafend hu sech individuell op ganz verschidde Manéiere mat dëser neier Situatioun ausernaner gesat. Vill vun hinnen hu weider gemaach an hirer Kreatioun a hunn nei Forme fonnt sech ze presentéieren, anerer hu profitéiert fir d'Zäit fir Reflexioun a Recherche ze notzen an dës ausseruerdentlech Zäit an Erfarung wouer ze huelen an ze begräifen.

Parallel zu all deem hunn och d'Membere vun ASPRO an dem ASPRO CA ganz vill Aarbecht geleescht. Videoreunioune sinn aberuff ginn an de CA huet sech ganz oft, ganz reegelméisseg an oft vollstänneg gesinn.

Et war eng wäertvoll Zäit fir all déi Themen unzeschwätze fir déi ni genuch Zäit war an déi awer grad zënter dem Ufank vun dëser Kris nach méi wichteg waren.

Reunioune konnten op eemol stonnelaang daueren a sinn héchstens vu Kanner déi Hausaufgabe gemaach hunn oder engem Kaffi oder engem Mëttegiesse wat huet misse gekacht gi kuerz ënnerbrach ginn.

Mir konnten un de Recommandatioune wat d'Tariffer am Spectacle vivant ugeet schaffen, a mir hunn analyséiert wou d'Schwaachstellen an eisem System vun den Indemnitéite sinn.

Froen iwwer Droits d'auteur a Kontrakter sinn diskutéiert ginn an et goufe vill Reunioune mam CA vun der Theater Federatioun, souwéi mat deenen aneren Associatiounen déi déi professionell Artisten an d'Intermittents du spectacle representéieren.

Mir waren a reegelméissegem Kontakt mam Ministère an ASPRO huet seng Membere per Newsletter um leschte Stand gehale wat Mesuren, Hëllefen an Appels à Projets ugeet.
ASPRO huet seng Platz an eiser Lëtzebuerger Live Spektakel Zeen bewisen an ass 4 Joer no senger Grënnung ee feste Bestanddeel vun dëser.

Och wa villes nach net konnt gekläert ginn, esou sinn awer vill Saachen op d'Tapéit komm déi bis elo ënnert den Teppech gekiert goufen.

Nieft der ganz konkreter Problematik vum Iwwerliewen als Artist*in an Intermittent*e a Krisenzäiten, huet ASPRO sech och vill Gedanke gemaach iwwert d'Zukunft vun eiser Konscht an eise Metieren am allgemengen, iwwert déi gerecht Bezuelung vun eiser geleeschter Aarbecht, iwwert nei Forme vum live Spektakel an ee méi nohaltegt Denken an Iwwerleeë wat d'Produktioun an d'Qualitéit vun eiser Aarbecht ugeet.

Een ASPRO Think Tank deen am November organiséiert gouf huet vill nei Iddie bruecht wat d'Nohaltegkeet an d'Erneierung vun eisen Theaterformen ugeet. Et ware Gedanken déi souwuel d'Eco-Responsabilitéit wéi d'Erneierung vun de Kreatiounsprozesser an d'Integréiere vun der Gesellschaft betreffen. Dës Iddie solle weiderhin an engem Groupe de travail zesumme mat der Theater Federatioun entwéckelt ginn a schlussendlech hoffentlech mat politeschen a gesellschaftlechen Instanze weidergefouert ginn.

Matt der Publikatioun vun den Tarif-Recommandatioune gräift ASPRO vill vun dëse Froen a Gedanken op, a stellt indirekt d'Fro wéi mer kënnen eiser Aarbecht an eise Beruffer de richtege Stellewäert an eiser Gesellschaft ginn.

Ech soen dem Jill, eiser Administratrice, dem ASPRO CA a jidderengem deen a Groupe de Travaile matgeschafft huet, ee grousse Merci fir hiert Engagement an hier Zäit an ech schléissen dës 4 Joer als Presidentin vun ASPRO dëst Joer emol virleefeg of.

Ech si ganz dankbar fir dës Zäit wou ech a verschidden Aarbechtsgruppen, CA'en a Comitéen ganz vill iwwert d'Acteuren an de Fonctionnement vun eiser lëtzebebuerger Zeen aus alle verschiddene Perspektive geléiert hunn.

Ech sinn och frou souvill Leit begéint ze hunn déi sech fir alles u wat ASPRO bis elo gegleeft a geschafft huet mat engagéiert hunn a soe jidderengem fir dës Ënnerstëtzung ee grousse Merci!

Peggy Wurth



Activités 2020

- ASPRO face à la crise
  - L'ULASC 12
  - Ministère de la Culture 12
  - Theater Federatioun 13
  - Membres 13
  - Clause Covid 14
- Sujets traités
  - Recommandations tarifaires 15
  - Contrat type 16
  - Indépendance vs salariat 17
  - Durabilité et nouvelles formes 18
  - Droits d'auteur 19
  - Assurances 19
  - Philharmonie 20
- En interne – réunions 21
- Services aux membres 22
- Représentations officielles 23
- Lancement de la saison théâtrale 24

Activités 2020

ASPRO face à la crise

L'ULASC

Dès le début de la crise sanitaire en mars 2020, ASPRO s'est mobilisée et a participé avec enthousiasme dès avril 2020 au groupe d'échange des associations des acteur.rice.s professionnel.le.s du secteur de la culture au Luxembourg, l'ULASC. L'Union luxembourgeoise des Associations du Secteur Culturel réunit les associations suivantes : AAPL, Actors.lu, A:LL, ALTA, ASPRO, FLAC et LARS. Née dans l'urgence, pour évaluer la situation de ses membres face à la crise et pour fournir des expertises au Ministère de la Culture, l'ULASC continue son travail au-delà de la crise sanitaire en collaborant étroitement avec le Ministère de la Culture sur le refonte de la loi du 19 décembre 2014 relative aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle.

Le Ministère de la Culture

Plus encore qu'en temps « normaux », ASPRO a été dans un échange continu avec les services du Ministère de la Culture pour faire remonter les besoins et les problèmes de ses membres et pour se tenir au courant des initiatives de soutien à l'égard des professionnel.le.s de la culture. La majorité de ses démarches se sont faites ensemble avec les autres associations de l'ULASC. ASPRO remercie encore le Ministère de la Culture pour sa réactivité et pour son soutien important au secteur, non seulement à travers de mesures concrètes, mais aussi par une vraie écoute des idées et des doléances des professionnel.le.s du secteur.

Activités 2020

ASPRO face à la crise

La Theater Federatioun

Avec la crise sanitaire, les réunions du CA de la Theater Federatoun – où ASPRO est présente avec deux représentantes – ont pris soudainement une tout autre importance. ASPRO s'est engagée ici aux côtés des producteurs pour réfléchir aux conditions de la réouverture des théâtres, pour faciliter le dialogue entre les artistes et technicien.ne.s et les producteurs, pour trouver ensemble des solutions nouvelles pour reprendre la création.

Membres

Dès le début de la crise sanitaire, ASPRO a fait tout son possible pour être aux côtés de ses membres en ces temps difficiles et incertains. Nous avons augmenté considérablement le rythme de nos newsletters pour tenir nos membres informé.e.s en temps et en heure des dernières mesures de soutien et de toutes autres actualités liées à la crise. Nous avons également conseillé nos membres de façon personnalisée pour les aider à voir clair dans les différents dispositifs d'aide.

Activités 2020

ASPRO face à la crise

Clause COVID

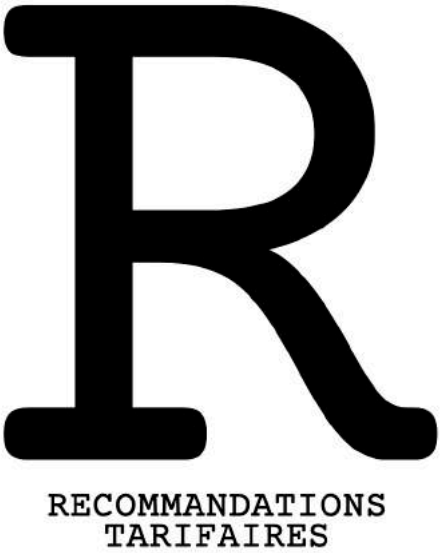
Avec le confinement et la fermeture complète des théâtres et structures culturelles, les professionnel.le.s du spectacle vivant – tout comme les producteurs – ont dû faire face à une situation inédite d'annulations et de reports de représentations, mais aussi de productions entières. Dans nos contrats de prestations de services habituels, une cas de figure de pandémie et d'arrêt complet de toute une société n'était évidemment pas décrit. ASPRO a compris très vite la nécessité d'avoir une clause spécialement adaptée à la situation engendrée par le Covid-19 et a travaillé ensemble avec l'avocate Virginie Verdanet de l'Etude Rodesch pour proposer à ses membres une clause Covid dans l'intérêt des indépendant.e.s du spectacle vivant. La clause existe en allemand et en français et peut être téléchargée sur l'ESPACE MEMBRES du site www.aspro.lu.

Activités 2020

Sujets traités

Recommandations tarifaires

Depuis 2019, ASPRO a mené de nombreuses discussions et recherches autour de la questions des tarifs dans le secteur du spectacle vivant. Le CA a recueilli et synthétisé les résultats de nombreux groupes de travail afin de trouver des solutions de calcul adaptées à chaque métier. Un dialogue constant a eu lieu entre les membres et le CA en vue de l'élaboration d'une première proposition d'ASPRO de **RECOMMANDATIONS TARIFAIRES**. Les principes de tarification ont été finalisés en 2020, début 2021 a été consacré à la rédaction du document, à la mise en page et aux dernières corrections et ajustements. ASPRO publie le 26 mars 2021 enfin la première version de ses **RECOMMANDATIONS TARIFAIRES** tant attendues. ASPRO proposera par la suite des rendez-vous individuels avec les producteurs afin de présenter les **RECOMMANDATIONS TARIFAIRES** et en discuter ensemble.



Activités 2020

Sujets traités

Contrat type

En collaboration avec l'avocate Virginie Verdanet de l'Etude Rodesch, ASPRO a établi un contrat type pour mettre à disposition de ses membres un exemple de contrat de prestations de services. ASPRO s'est inspirée de nombreux contrats proposés par des producteurs afin d'élaborer un document le plus complet et le plus clair possible, avec différentes possibilités et cas de figure pour les métiers représentés par ASPRO. Ce contrat type, dans son ensemble ou uniquement certains de ses articles, pourra servir dans les négociations contractuelles avec les producteurs. L'initiative du contrat type a d'ailleurs été apprécié par de nombreux producteurs membres de la Theater Federatioun. ASPRO est en train de réaliser une vidéo ludique pour sensibiliser autour de la problématique des contrats.

Activités 2020

Sujets traités

Indépendance vs salariat

Une question qui revenait régulièrement dans les échanges entre membres d'ASPRO était celle de savoir s'il n'était pas plus avantageux pour les professionnel.le.s du spectacle vivant de devenir salarié.e.s et d'enchaîner les CDD d'usage auprès des producteurs qui prendraient ainsi en charge la part patronale de nos cotisations sociales. ASPRO a consulté l'Etude Rodesch également à ce sujet et le CA d'ASPRO a tiré la conclusion, basée sur l'avis de l'avocate Virginie Verdanet, que la rigidité du salariat n'est pas vraiment adaptée à nos réalités professionnelles. Certes, le Code du travail protège les salarié.e.s en réglementant les conditions de travail (not. en matière de durée du travail, de temps de repos ou encore par le salaire social minimum) et leur offre des avantages comme le paiement des charges patronales, des congés payés… En revanche, il serait difficile de réaliser par exemple des répétitions finales comme nous les connaissons en respectant le Code du travail (2 heures étant le maximum d'heures supplémentaires permises par jour pour un total maximal de 10 heures par jour, le travail du dimanche étant majoré de 70%, un repos hebdomadaire ininterrompu de 44 heures devant être garanti…). Le CA a conclu (du moins provisoirement) que le salariat impliquerait une trop grande limitation dans nos processus créatifs. En plus, l'aspect administratif pour les producteurs serait énorme, voire impossible à gérer pour les compagnies non conventionnées : il faudrait engager une personne (ou consacrer un budget considérable pour une fiduciaire) pour gérer les salaires de tou.te.s les artistes ainsi que les entrées et sorties au CCSS. Et il y aurait un grand risque que cet investissement se fasse au détriment des budgets de création.

Activités 2020

Sujets traités

Durabilité et nouvelles formes de création

La réflexion autour de nouvelles formes de création et de production et la volonté de travailler de manière plus durable ont germé depuis un certain temps déjà dans l'esprit de beaucoup de membres d'ASPRO. La crise a transformé là encore cette intuition en une nécessité. ASPRO a donc invité tou.te.s ses membres pour participer à un Think Tank autour de ces sujets qui a eu lieu le 28 novembre 2020. 12 membres d'ASPRO ont échangé ensemble sur deux axes:

1) le spectacle vivant dans la société
2) le spectacle vivant en production

De nombreuses pistes se sont dégagées de ces réflexions, notamment la volonté de sortir d'une logique de production (au sens de l'accent mis sur le produit final) et d'accorder plus d'espace et plus de temps à la recherche d'un côté et de l'autre côté de nombreuses idées pour inclure « le public » et donner une autre place aux artistes et au spectacle vivant dans la société.
Afin de poursuivre ces pistes, ASPRO a fusionné son groupe de travail avec celui déjà existant de la Theater Federatioun au sujet de la durabilité et de l'écoresponsabilité. ASPRO aimerait créer une plateforme d'échange quadripartite pour discuter de ces sujets en réunissant autour d'une table les artistes, les producteurs, les politiques et des représentants de la société.

Activités 2020

Sujets traités

Droits d'auteur

La crise sanitaire a révélé beaucoup de questions non résolues et une d'entre elles concerne les droits d'auteur. Les projets alternatifs créés spécialement pour les réseaux sociaux ou des plateformes sur internet ou tout simplement la mise à disposition en ligne de captations de spectacles ont entraîné toute une série de questions autour des droits d'auteur et de la rémunération de ces derniers. ASPRO a consulté l'IPIL (Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg) qui nous a proposé une courte formation d'introduction en la matière. Par la suite, ASPRO a rejoint le groupe de travail initié par le Trois—CL auquel participent e.a. la Theater Federatioun et la SACEM. Un chantier qui reste en cours…

Assurances

ASPRO a rejoint l'initiative d'Actors.lu qui ont chargé un courtier en assurances de leur trouver des assurances spécifiques pour leurs membres. Les deux associations sont ainsi en mesure de proposer dès 2021 aux acteur.rice.s et à tous les métiers représentés par ASPRO 1) une assurance responsabilité civile d'exploitation et 2) une assurance individuelle accidents à couverture mondiale (accidents professionnels et privés).

Activités 2020

Sujets traités

Entrevue avec la Philharmonie

Une délégation d'ASPRO a rencontré le 8 décembre 2020 la direction de la Philharmonie afin de présenter ASPRO et de leur montrer notre Glossaire ainsi que notre charte autour des contrats. Comme beaucoup de nos membres travaillent régulièrement à la Philharmonie et qu'ASPRO ne côtoie pas les responsables de cette structure à la Theater Federatioun comme les autres producteurs, ASPRO a tenu à ouvrir le dialogue avec la Philharmonie.

Activités 2020

En interne - réunions

- 17 réunions du Conseil d'administration
- 29 réunions de groupes de travail sur différents sujets ouverts à tou.te.s les membres ou ciblés par métiers ou réservés aux membres du CA
- 1 Assemblée générale virtuelle, reportée du 25.03.2020 au 11.06.2020
- 1 Think Tank « Durabilité et nouvelles formes de création » le 28.11.2020
- 1 zoom de fin d'année le 17.12.2020, échange virtuel auquel étaient convié.e.s tou.te.s les membres



Activités 2020

Services aux membres

- 28 **newsletters** envoyées à tou.te.s les membres avec les actualités du secteur, not. par rapport à la crise sanitaire, et 5 newsletters ciblées envoyées à des métiers spécifiques

- **Espace Membres :** une interface interne du site internet accessible aux membres avec un mot de passe. Y sont publiées les actualités du secteur (appels à projet, informations du Ministère de la Culture et des administrations étatiques…), des liens utiles et des documents modèles (contrat type, clause Covid, factures…).

- **Recueil et relai des doléances :** après avoir lancé des appels ou de façon spontanée, l'ASPRO recueille les doléances de ses membres relatives à leur réalité professionnelle en général ou par rapport à un sujet spécifique et les relaie auprès des institutions ou structures concernées (Ministère de la Culture, Theater Federatioun…).

- **Un rapport personnel :** l'ASPRO est à la disposition de ses membres via mail (info@aspro.lu) et répond dans la mesure du possible aux questions relatives aux démarches administratives et aux problématiques rencontrées lors de l'exercice d'une profession du secteur du spectacle vivant. Le cas échéant, l'ASPRO renvoie vers les administrations ou institutions compétentes.

Activités 2020

Représentations officielles

- 2 membres d'ASPRO (Peggy Wurth et Jill Christophe) siègent au **Conseil d'administration de la Theater Federatioun.** ASPRO s'y engage notamment pour des sujets comme la durabilité et l'écoresponsabilité, la sécurité sur les plateaux de théâtre, des contrats complets et justes pour les deux parties prenantes… Des membres d'ASPRO ont participé aux différents **groupes de travail** organisés par la Theater Federatioun : « Déconfinement », « Ecoresponsabilité et durabilité » et « Droits d'auteur ».

- 1 membre de l'ASPRO (Giovanni Zazzera) représente ASPRO au Ministère de la Culture dans la **Commission consultative** concernant 1) les mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle 2) à la promotion de la création artistique (membre suppléant : Jean Bermes). La Theater Federatioun est représentée dans cette commission également par une membre d'ASPRO, Linda Bonvini (membre suppléante : Jill Christophe).

- Peggy Wurth en tant que présidente a représenté ASPRO dans le Comité de pilotage en vue de la création de l'**Arts Council/KulturLX.**

- ASPRO participe à un **groupe de travail sur la formation continue** des artistes qui réunit le 3-CL et la Theater Federatioun.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

THEATER
FEDERATIOUN

Activités 2020

Lancement de la saison théâtrale

ASPRO a été présente au Lancement de la saison théâtrale organisé par la Theater Federatioun le 12.09.2020 sur la place Clairefontaine à Luxembourg-ville. Peggy Wurth a participé aux entretiens réalisés par Christiane Kremer avec des acteur.rice.s du secteur des arts de la scène.







Photos: boshua – Bohumil KOSTOHRYZ, Nora KOENIG, Philippe KOHN, Peggy WURTH